

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LPR-408938500

Nous soussignés, Le Progrès SAS représenté par EBRA MEDIAS BOURGOGNE RHONE-ALPES, représenté par son Responsable des Annonces Légales et Judiciaires, Laëtitia CAPOCCITTI, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne** : 09/04/2024

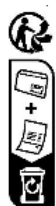
**Support de parution** : Le Progrès

**Département de parution** : Rhône

2024RJ0470 - Par jugement du 03/04/2024, le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de La société ATELIERS DES COPAINS - 903 535 045 RCS Lyon - SARL - 955 route du Camping LES FANGES 69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT - restauration - liquidateur judiciaire : SELARL MJ ALPES représentée par Me Caroline JAL et Me Caroline LEPRETRE 49 rue Servient CS 23514 69442 LYON Cedex 03 auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. - Date de cessation des paiements le 31/12/2023.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

**Lien de l'annonce** : <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisTribunal/Rhone/Le-Progress/ATELIERS-DES-COPAINS-LIQUIDATION-JUDICIAIRE.html>



Laëtitia CAPOCCITTI

Responsable des Annonces Légales et  
Judiciaires chez Le Progrès

**EBRA MEDIAS**  
BOURGOGNE RHÔNE-ALPES  
4 Rue Paul Monrochet  
69286 LYON CEDEX 02  
Capital 150,000€  
R.C.S. LYON 338 700 420